

COMMISSIONS RÉGIONALES

ORGANISATION ET MISSIONS

RENOUVELLEMENT

Tous les 4 ans, après l'Assemblée Générale Elective du Comité Régional, la procédure de renouvellement des commissions régionales est engagée dans les mois à suivre pour une mise en place de la commission lors de la saison suivante et ce pendant 4 ans.

(Ex : Membres du CA élus lors de la saison 2020-21, Commission constituée pour le saison 2021-22)

PROCÉDURE

Le Comité Régional sollicite tous les licenciés FSCF de la région à l'aide d'une campagne d'appel à candidature. Cette campagne permet de rassembler les candidatures pour les responsables et les membres. Les dossiers sont étudiés et proposés à la réunion du Conseil d'Administration (CA) qui nomme le ou les responsable(s) et les membres. Les élus du CA sont vigilants à la représentativité des Comités Départementaux ainsi qu'au nombre de personnes.



ORGANISATION

Habituellement, les membres des commissions se retrouvent 2 à 4 fois par an (en présentiel ou par visio). En interne, il peut être nommé des référents formation, compétition, communication, Atoutform'. Ces personnes pourront être des interlocuteurs privilégiés sur ces thématiques.

Pour accompagner les membres, un Référent élu du CA est nommé et les salariés du Comité Régional sont à disposition.

AIDE DES SALARIÉS

Les salariés du Comité Régional sont à la disposition des commissions pour faciliter la mise en œuvre des missions qui leur incombent. Ci-dessous, quelques exemples :

- Formations : réservation de salles, réalisation de contrat pour les professionnels, impression de documents.
- Compétitions : communication vers les associations, inscriptions en ligne, relance, facturation, aide à la mise en page des fascicules activités.
- Vie de la commission : convocation pour les réunions, envoi des comptes-rendus.
- Communication : aide à la conception de supports (visibilité de la commission).

MISSIONS

Les grandes missions sont fixées par le Conseil d'Administration et sont une déclinaison du Plan de Développement Fédéral. Elles respectent les valeurs du projet éducatif fédéral.

Les principales missions sont les suivantes :

- Organiser les compétitions régionales : définir le calendrier, choisir les organisateurs, éditer le règlement...
- Mettre en œuvre les formations : répartir de manière équilibrée les formations (animateurs, juges, pratiquants) sur le territoire, aider à la recherche des formateurs...

Pour cette nouvelle mandature, le Conseil d'Administration souhaite que les commissions apportent une réflexion sur leur pratique.

- Apporter une réflexion aux règlements pour accueillir le plus grand nombre
- Être vigilant au volume horaire de compétitions pour les gymnastes, les juges et organisateurs.
- Développer leur activité : nouvelles pratiques, diversification, utilisation de nouveaux outils (numérique par exemple)
- Ouvrir à de nouveaux publics : santé et/ou handicap

FINANCEMENT

Il est rappelé que les frais de déplacement liés à ces réunions sont pris en charge par le Comité Régional mais que les membres doivent favoriser le co-voiturage dès que cela est possible. Lorsque des projets sont envisagés et nécessitent des frais ou des validations administratives, les demandes doivent être communiquées au Conseil d'Administration pour validation.